

2022-02-22

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES ETCHEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **1 février 2022** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas  
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau  
Siège #3 - Madame Colette Brulotte  
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert  
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère  
Siège #6 - Monsieur André Boutin

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 14 janvier 2022;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen permettant de communiquer immédiatement entre eux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux peuvent y participer en présentiel en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les membres présents forment le quorum. Madame Janick Roy, directrice générale par intérim, agit comme secrétaire.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2022-02-23

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2022
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Comptes du mois
- 5 - CORRESPONDANCE
  - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
  - 7.1 - Inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ
  - 7.2 - Transmission des rapports financiers: audit de la commission municipale du Québec
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
  - 9.1 - Rapport du directeur incendie
  - 9.2 - Engagement de Bryan Gilbert à titre de pompier volontaire
- 10 - VOIRIE
  - 10.1 - Rapport de voirie
  - 10.2 - Achat de deux ponceaux pour le service de la voirie
- 11 - LOISIRS ET CULTURE
- 12 - DÉVELOPPEMENT
- 13 - URBANISME
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 15 - VARIA
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2022-02-24**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2022**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 janvier 2022 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**2022-02-25**

#### **4.1 - Comptes du mois**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

QUE la liste des comptes du mois de janvier 2022 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes:	100
	766.00\$
Salaires:	12
	959.48\$
<b>Total:</b>	<b>113</b>
	<b>725.48\$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **5 - CORRESPONDANCE**

### **5.1 - Bordereau des correspondances**

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

## **6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE**

### **7 - ADMINISTRATION**

**2022-02-26**

#### **7.1 - Inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'INSCRIRE la directrice générale au Congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 15-16-17 juin prochain.

QUE les frais d'inscription de 539.00\$ plus taxes ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement sont autorisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2022-02-27**

#### **7.2 - Transmission des rapports financiers: audit de la commission municipale du Québec**

CONSIDÉRANT le dépôt de la lettre de mission de la Commission municipale du Québec relativement à l'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers au Ministère des affaires municipales

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'ACCEPTER le dépôt de la lettre de mission

D'ACCEPTER la transmission du formulaire d'attestation de la transmission des rapports financiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**

### **9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

#### **9.1 - Rapport du directeur incendie**

**2022-02-28**

#### **9.2 - Engagement de Bryan Gilbert à titre de pompier volontaire**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

DE procéder à l'engagement de Monsieur Bryan Gilbert à titre de pompier volontaire relativement à l'entente d'optimisation des services de sécurité incendie en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **10 - VOIRIE**

### **10.1 - Rapport de voirie**

**2022-02-29**

### **10.2 - Achat de deux ponceaux pour le service de la voirie**

CONSIDÉRANT que un montant de 25 000.00\$ avait été budgeté pour l'entretien des infrastructures municipales.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

DE faire l'achat de deux ponceaux pour le service de la voirie au montant de 30 529.86\$ avant taxes.

QUE le surplus de la dépense soit payée à même le budget courant ou au surplus accumulé par la Municipalité.

QUE la dépense inhérente soit autorisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **11 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12 - DÉVELOPPEMENT**

### **13 - URBANISME**

### **14 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **15 - VARIA**

Aucun sujet

## **16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2022-02-30**

## **17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

QUE la séance soit levée à 19h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Lucie Gagnon  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Janick Roy  
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Lucie Gagnon  
Mairesse